



## PRESENTATION REUNION MENSUELLE DU 1<sup>ER</sup> MARS 2022

## **La Zone de Faible Emission : Concertation jusqu'au 5 Mars 2022**

Début 2022, voici le calendrier de mise en œuvre des interdictions de circuler dans la ZFE dans le Grand Lyon :

- **1<sup>er</sup> septembre 2022 : Les véhicules disposant de vignette Crit'Air 5 (diesel mis en circulation entre 1997 et fin 2000).**
- **1<sup>er</sup> janvier 2024 : Les véhicules Crit'Air 4 (diesel mis en service entre 2001 et fin 2005).**
- **1<sup>er</sup> janvier 2025 : Les véhicules Crit'Air 3 (diesel mis en service entre 2006 et fin 2010 et essence mis en service entre 1997 et 2005).**
- **1<sup>er</sup> janvier 2026 : Les véhicules Crit'Air 2 (tous les autres véhicules essence et diesel).**

## La Zone de Faible Emission : Concertation jusqu'au 5 Mars 2022

Ce qui est négociable :

- Au 1er janvier 2026, la sortie du diesel **sur un périmètre central à définir**, c'est à dire la réservation de ce périmètre aux véhicules classés Crit'Air 0 et 1.
- L'interdiction des véhicules particuliers classés Crit'Air 4 et 3 sera progressive
- Site internet :
- <https://jeparticipe.grandlyon.com/consultation/une-zfe-ecologiquement-efficace-et-socialement-juste/presentation/aa>

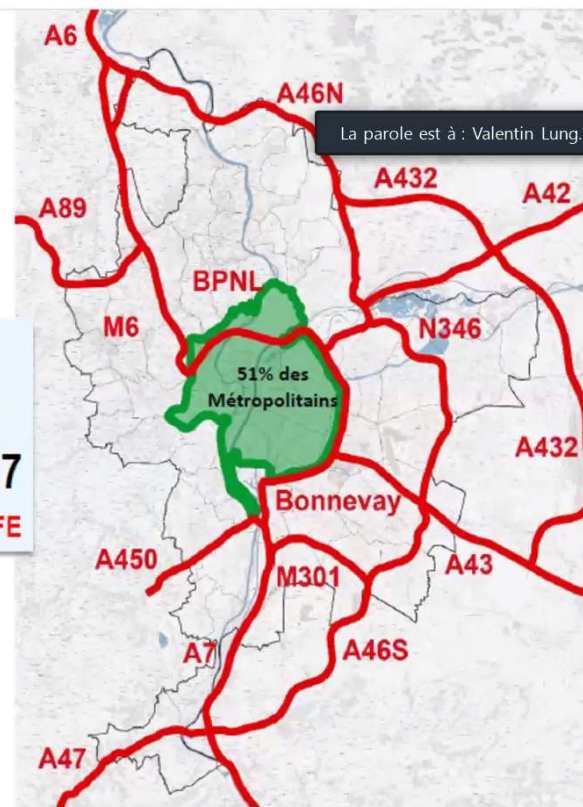
## La Zone de Faible Emission : Concertation jusqu'au 5 Mars 2022

**QUEL(S)  
PÉRIMÈTRE(S)  
DEMAIN POUR  
LA ZFE ?**

Périmètre d'étude n°1

**ZFE ACTUELLE + AXE M7**

En rouge, les voiries hors périmètre ZFE

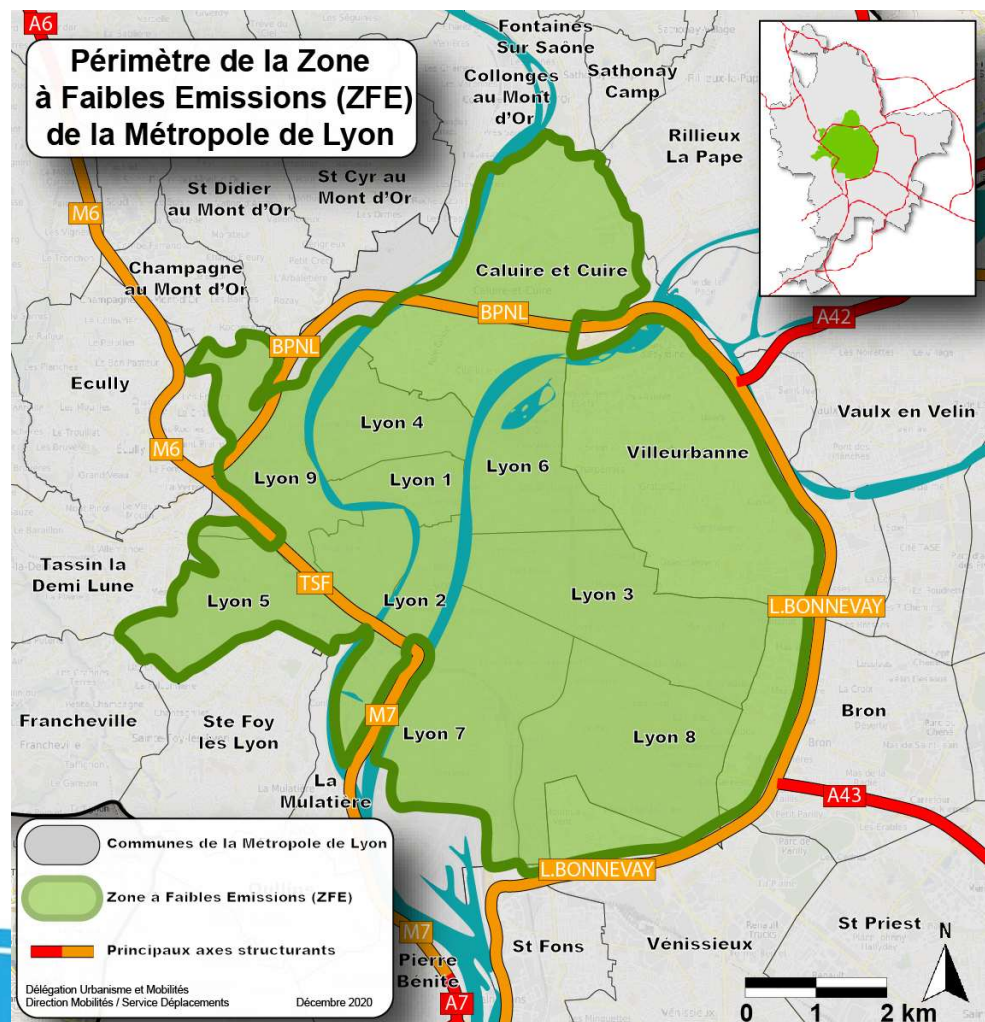


GRANDE CONCERTATION CITOYENNE SUR  
LA ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS (ZFE)

**GRANDLYON**  
la métropole

La Croix-  
Rousse  
n'est pas  
à vendre

## La Zone ACTUELLE de Faible Emission : Concertation jusqu'au 5 Mars 2022



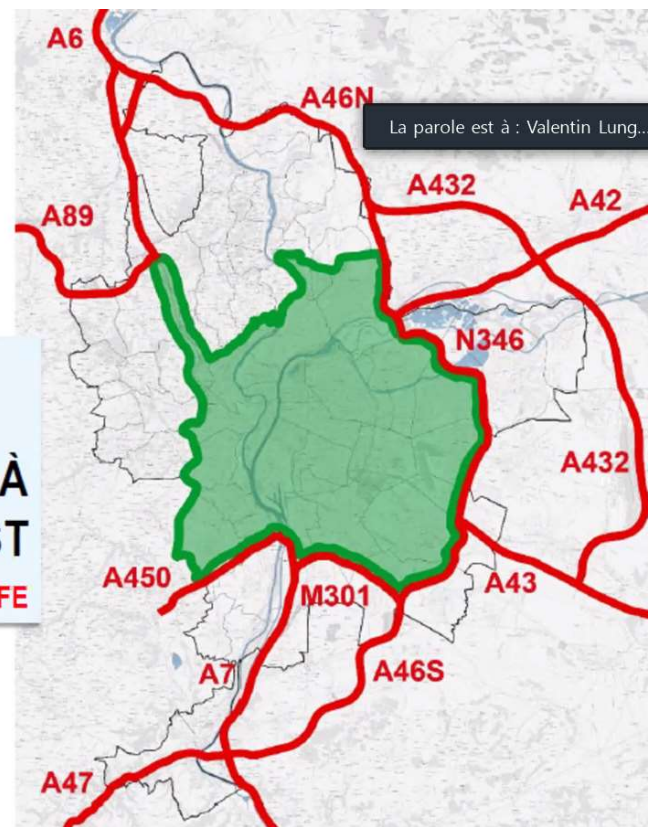
## La Zone de Faible Emission : Concertation jusqu'au 5 Mars 2022

**QUEL(S)  
PÉRIMÈTRE(S)  
DEMAIN POUR  
LA ZFE ?**

Périmètre d'étude n°2

**INTERMÉDIAIRE JUSQU'À  
LA ROCADE EST**

En rouge, les voiries hors périmètre ZFE



GRANDE CONCERTATION CITOYENNE SUR  
LA ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS (ZFE)

**GRANDLYON**  
la métropole



## La Zone de Faible Emission : Concertation jusqu'au 5 Mars 2022

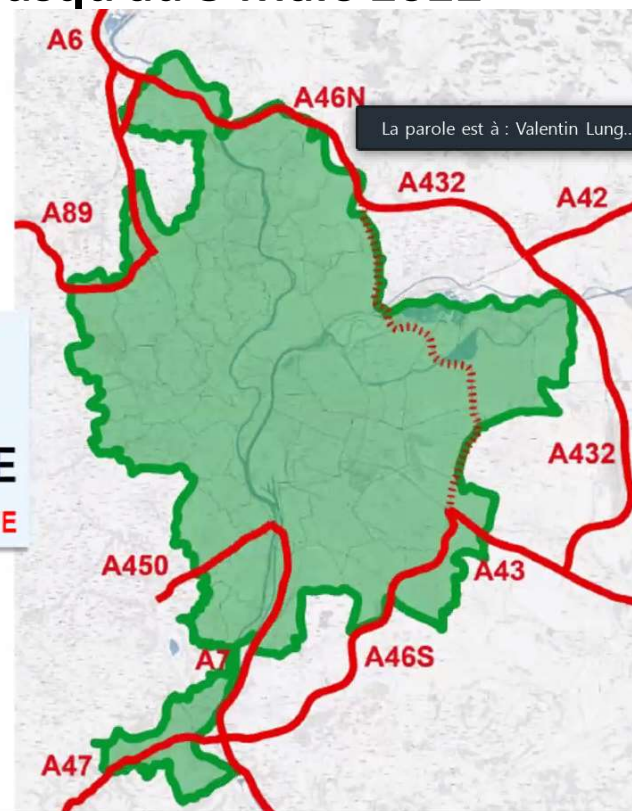
**QUEL(S)  
PÉRIMÈTRE(S)  
DEMAIN POUR  
LA ZFE ?**

Périmètre d'étude n°3



**MÉTROPOLE**

En rouge, les voiries hors périmètre ZFE

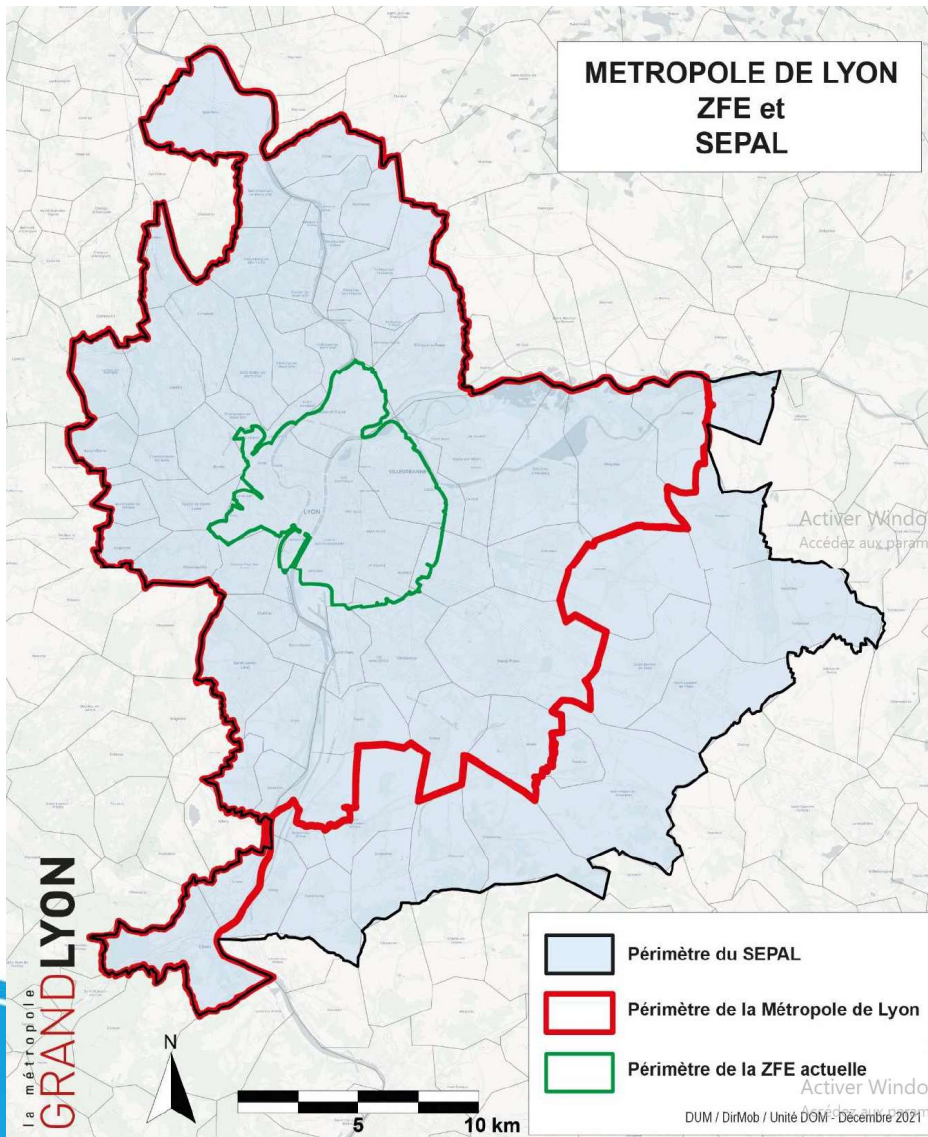


GRANDE CONCERTATION CITOYENNE SUR  
LA ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS (ZFE)

**GRANDLYON**  
la métropole

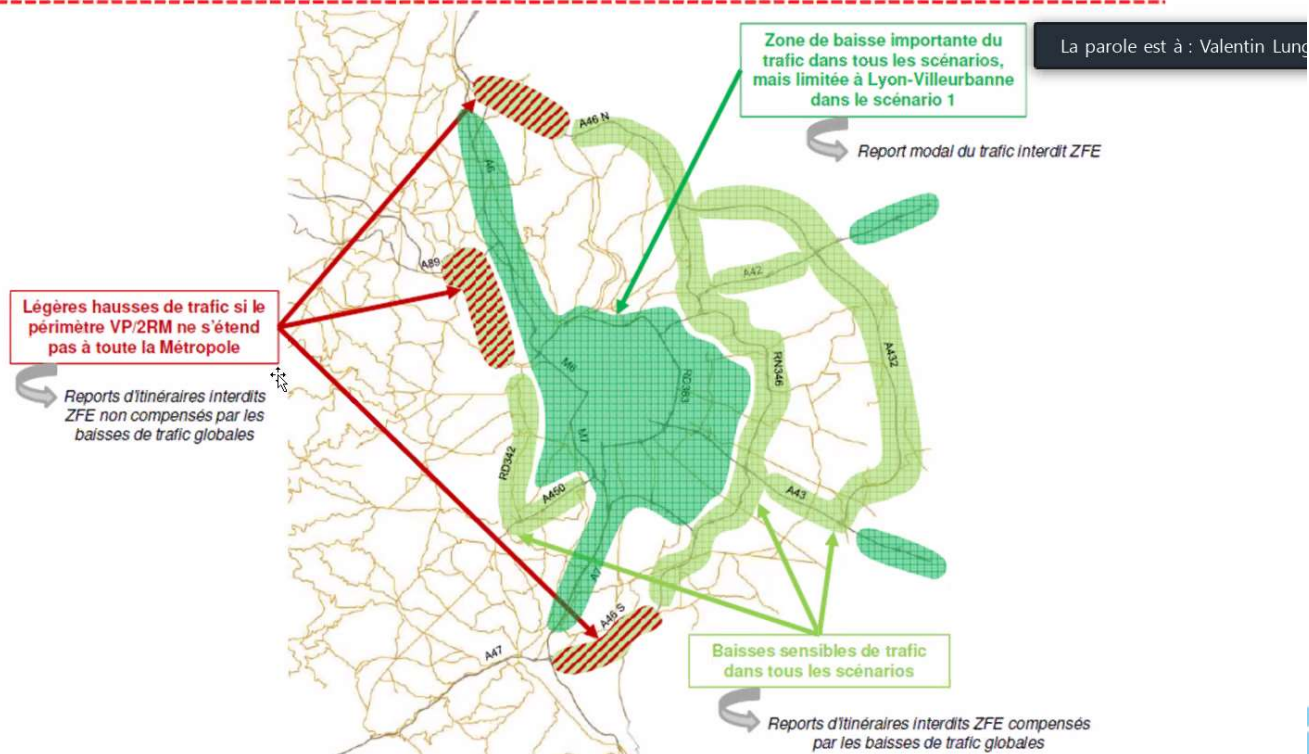
La Croix-  
Rousse  
n'est pas  
à vendre

## La Zone de Faible Emission : Concertation jusqu'au 5 Mars 2022



# La Zone de Faible Emission : Concertation jusqu'au 5 Mars 2022

Impacts trafics: Territorialisation des principaux effets à l'horizon 2026

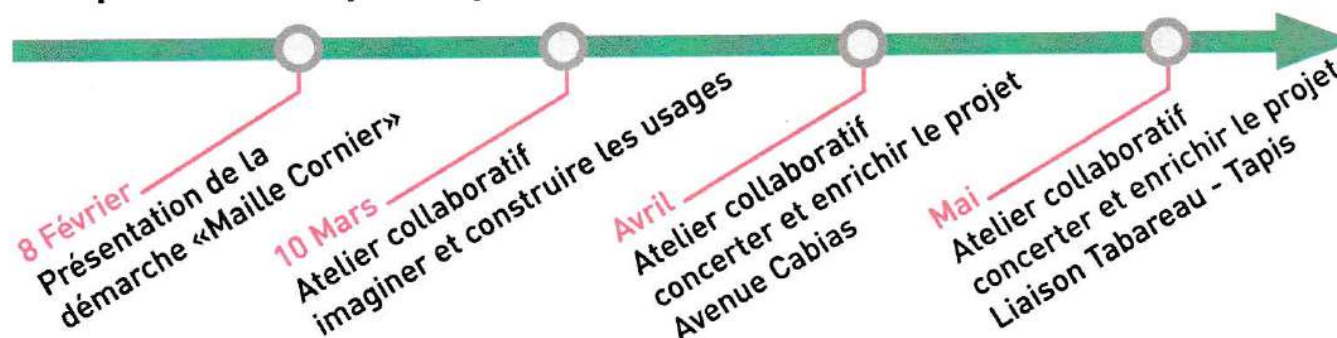


## La Maille CORNIER

**La maille Cornier**, c'est :

Réfléchir à l'échelle d'un quartier pour un nouveau partage de l'espace public, plus végétalisé, au profit de tous et toutes; un nouvel équilibre plus juste entre l'espace accordé à chacune des mobilités ; un nouveau fonctionnement de l'îlot urbain, plus propice à la détente, à la flânerie, aux jeux d'enfants.

### Temps de travail participatif sur le 1<sup>er</sup> semestre 2022



# La Maille CORNIER

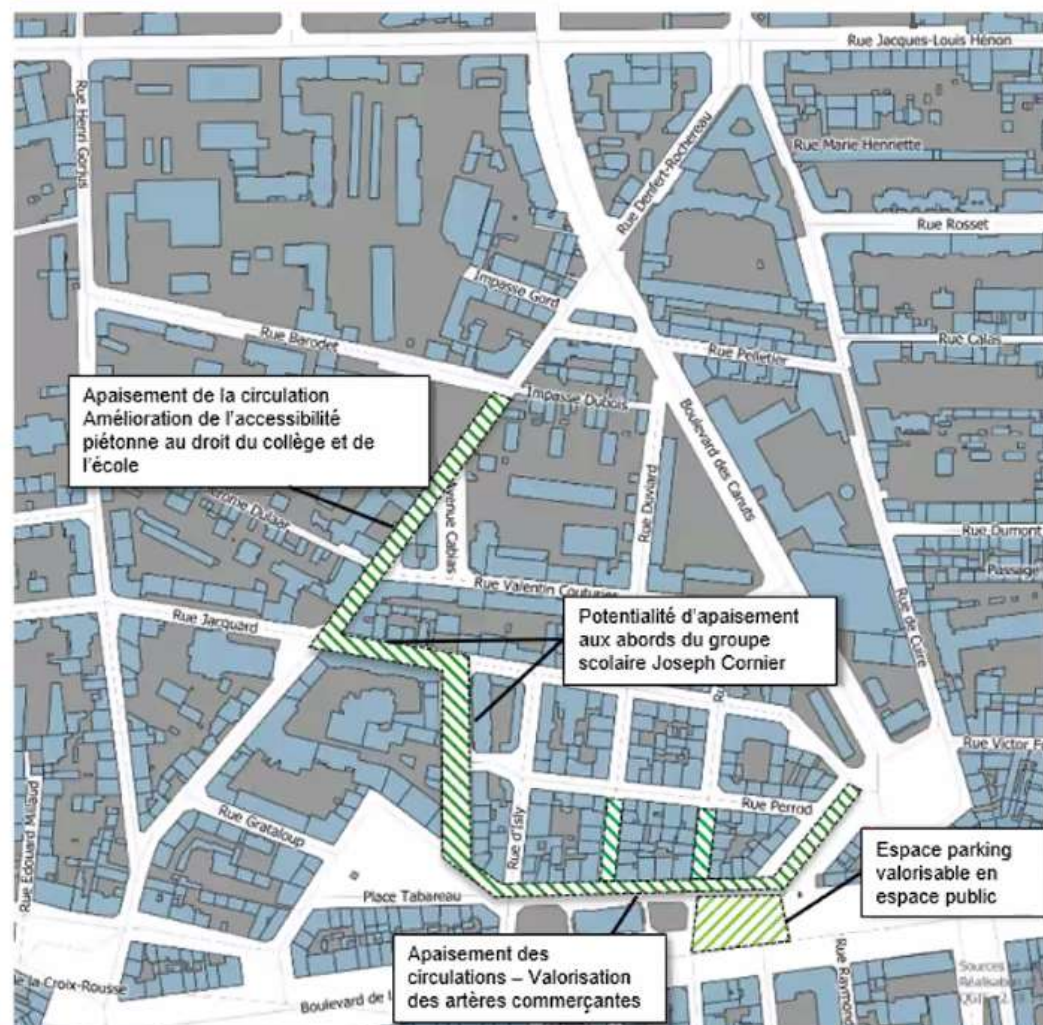
## Périmètre de l'étude



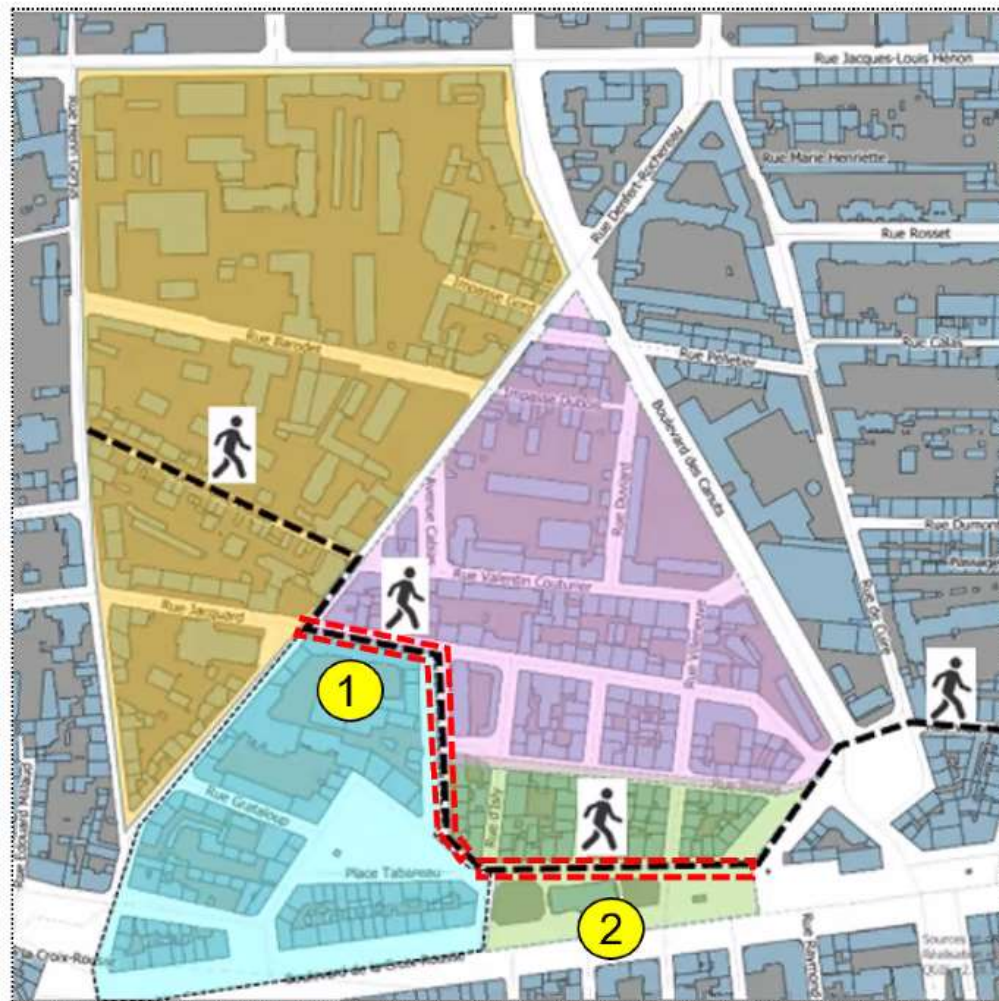
- ❑ Le secteur d'étude est délimité par les axes suivants :
  - Boulevard de la Croix Rousse au sud ;
  - Rue Hénon au nord ;
  - Boulevard des Canuts à l'est ;
  - Rue Henri Gorjus à l'ouest.
  
- ❑ Ce périmètre d'étude a été identifié par la Mairie du 4<sup>ème</sup> arrondissement comme un quartier à potentiel d'apaisement.

## Les potentialités urbaines et paysagères du secteur

### La Maille CORNIER



## Un découpage en « mails apaisés » se dessine...



Potentialité d'organiser le quartier autour de 4 mails apaisés (mini-quartiers), à l'image du modèle urbain des super-blocks barcelonais :

- en neutralisant les itinéraires directs de traversées de quartier ;
- en sécurisant et en mettant en valeur les liaisons piétonnes inter et intra-quartiers ;
- en requalifiant l'espace public en lien avec son identité.

Au regard des enjeux d'apaisement du quartier, deux opérations ont été identifiées et inscrites en programmation par la mairie du 4<sup>ème</sup> arrondissement :

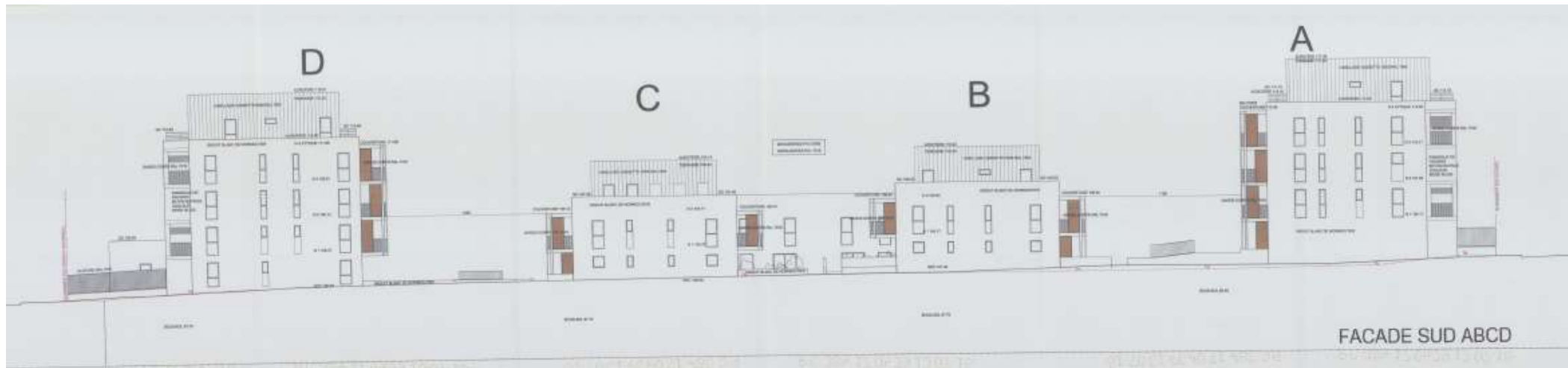
- 1 l'apaisement des abords du groupe scolaire Joseph Cornier (rue Jacquard – Avenue Cabias) ;
- 2 l'apaisement des circulations et la valorisation de l'artère commerçante sur la liaison Place Tabareau – Place des Tapis.

## La Maille CORNIER

## ICF Denfert-Rochereau



## ICF Denfert-Rochereau



## **PLU-H / Annonces en conseil d'arrondissement d'Aline GUITARD**

### **Présentation par la mairie Modification N°3 par Aline GUITARD**

Lors du dernier conseil d'arrondissement

#### **Objectifs**

Economie en espace et en ressources

Favoriser les Mobilités décarbonées

Reconquête d'espaces verts

Améliorer le Qualité architecturale et bien vivre chez soi

L'urgence sociale : se loger Maîtriser le « Comment et pour qui construit-on »

**Enquête Publique : Du 1<sup>er</sup> mars au 5 avril 2022**



## PLU-H / Annonces en conseil d'arrondissement

### Logement et Secteur de mixité sociale

L'obligation de construire du logement social passe de 1000m<sup>2</sup> à 500 m<sup>2</sup>

De 500 m<sup>2</sup> à 4 999 m<sup>2</sup> alors 35% de logements sociaux

Dont 30% mini logt PLAI, 20% maxi de PLS

Si plus de 5 000m<sup>2</sup> alors 35% PLAI et PLUS ; 10% logt au dessus PLS ou en BRS

Aujourd'hui si plus de 1000 m<sup>2</sup> = 20% sans contrainte de catégories de logts sociaux

ERS Emplacement Réservé Social : +27 sur Lyon, sur le 4ème +3 soit au total 9

## PLU-H / Annonces en conseil d'arrondissement

### Patrimoine, Logement

Limitation de vente à la découpe en transformant de grands appartements en studio (AIRB&B)

- ↘ Place de stationnement voiture dans les immeubles
- ↗ Place vélo dans des locaux fermés

**Espace Bâti Patrimonial** : + 15 dont 5 pour Lyon 4 soit 56 environ dont Usine Dognin maintenant protégée dans son ensemble

### Abaissement ou maintien des hauteurs

Passage Lamure, passage Dumon, rue Ruplinger

### OAP : Quartier Pernon (OAP = Orientations d'aménagement et de planification)

Plus d'espaces verts, plus de mixité sociale et plus d'équipements

Attention, une OAP soustrait la zone aux règles du PLU-H.

## PLU-H / Annonces en conseil d'arrondissement

Espaces verts : plus d'EVV, EBC et arbre remarquable

Nouveaux EVV rue Deleuvre, Montée Kubler, rue d'Austerlitz, rue Chazière

Nouveaux EBC : Rue Bournes, rue Belfort

Arbres remarquables : par exemple rue Hénon, dit Aline GUITARD ?

Majoritairement les espaces de pleine terre (EPT) passeraient de 10 % à 15 %